

Mexique : un cardinal dénonce les pressions pour le « mariage » gay

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 17 août 2010

Je reproduis ici, telle quelle, la dépêche de l'AFP sur les propos du cardinal Iñiguez, telle qu'elle a été publiée dans [Présent](#) daté du 17 août, reproduite en ligne par *La Croix* [ici](#).

Loi sur le mariage gay à Mexico

Pour le cardinal Iñiguez, la Cour suprême a été soudoyée

Le cardinal Juan Sandoval Iñiguez, numéro deux de l'Eglise catholique du Mexique, a accusé dimanche les juges de la Cour suprême d'avoir touché de l'argent pour déclarer constitutionnelle la loi sur le mariage homosexuel adoptée par la municipalité de Mexico.

« Nul doute que (les juges) ont été largement soudoyés par (le maire de Mexico, Marcelo) Ebrard. Ils ont été largement soudoyés par les organismes internationaux », a déclaré, sans plus de précision, le prélat, lors d'une conférence de presse durant une visite à Aguascalientes (centre).

Le 5 août, la Cour suprême, saisie par le gouvernement fédéral dirigé par le Parti d'action nationale (PAN, conservateur) du président Felipe Calderon, avait déclaré constitutionnelle une loi votée en décembre par la municipalité de gauche de Mexico, autorisant les unions entre personnes de même sexe.

La semaine prochaine, la Cour suprême doit se prononcer également sur la possibilité d'adoption par des couples homosexuels, également incluse dans la législation de décembre.

Ces adoptions seraient « une aberration (...). Ça vous plairait, à vous, d'être adopté par un couple de pédés ou de lesbiennes ? », a demandé aux journalistes le cardinal Iñiguez, archevêque de Guadalajara (ouest).

« Je pense que (les juges) ne parviennent pas à des conclusions aussi absurdes qui vont à l'encontre du sentiment du peuple mexicain, si ce n'est pour des motifs très importants. Et ces motifs très importants, ce peut être l'argent qui leur est donné », a-t-il ajouté.

Les premiers mariages homosexuels à Mexico, masculins et féminins, ont été célébrés en mars dernier, suivis à ce jour par plus de 300 autres, selon la municipalité.

La capitale avait déjà dépénalisé l'avortement en 2007 et ses députés examinent maintenant l'autorisation du principe des « mères porteuses », ce qui constituerait également une « première » latino-américaine.

Les lois progressistes adoptées par la municipalité de Mexico ont été sévèrement critiquées par les conservateurs, par l'Eglise et par une bonne partie des Etats du Mexique, pays éminemment catholique.

AFP